

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

**Enseignement Supérieur Privé :
ESA, la meilleure école de
qualité à choisir au Togo** P.6



76ème assemblée générale des Nations Unies :

Faure Gnassingbé P.3 expose les avancées socio-économiques du Togo



Paix et sécurité en Afrique :

Le Général Stephen Townsend P.3 chez Faure Gnassingbé



Affaire de vol de plomb
à Dodo Cosmetics : P.4

Situation pas favorable à 150 ouvriers



La société Dodo cosmetics

Sécurité alimentaire au Togo :
**Les efforts de l'Etat
pour une garantie
durable** P.5



PMA/Relance économique
post-Covid :

Stratégies et ambitions du Togo



Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES SERVICES
GENERAUXDirection des Ressources Humaines
et de la Formation Professionnelle

Communiqué N° 078 /2021/OTR/CG/CSG/DRHFP

Relatif aux respect scrupuleux des mesures sanitaires prises par le Gouvernement

Conformément au Communiqué du Gouvernement en date du 9 septembre 2021, relatif au protocole sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) demande à tous les Directeurs, Chefs de Division, Chefs- Bureaux et Contrôles préfectoraux, de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect scrupuleux des mesures prescrites. Ainsi :

1. l'accès des agents de l'OTR et des visiteurs aux locaux de l'Office est subordonné à la présentation de la preuve de vaccination contre la Covid 19 ;
2. les agents de l'OTR et les visiteurs doivent observer les gestes barrières (lavage des mains, port de masque, distanciation sociale etc.) à l'entrée et dans les locaux de l'OTR.

Le Commissaire Général compte sur la bonne compréhension et le civisme de tous pour le respect strict du présent communiqué.

Fait à Lomé ... 15 SEPT 2021

Le Commissaire Général, pi



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.



Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.

76ème assemblée générale des Nations Unies :

Faure Gnassingbé expose les avancées socio-économiques du Togo

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est exprimé mercredi par visio-conférence dans le débat général de la 76ème AG des Nations Unies, qui se déroule depuis le début de la semaine à New York. L'intervention, rediffusée sur les canaux digitaux de la Présidence, a porté sur une revue des avancées politiques, économiques et sociales réalisées par le Togo, et été l'occasion d'un appel fort, lancé en faveur d'une répartition plus équitable des vaccins anti-covid, et de la lutte climatique.

Dans sa présentation du nouveau paradigme de développement du Togo, développé dans la nouvelle feuille de route gouvernementale, le n°1 Togolais a rappelé toute l'importance de la préservation d'un climat social apaisé, pour parvenir au développement. "La garantie d'une véritable harmonie sociale est gage d'un développement inclusif", a déclaré dans ce sens Faure Gnassingbé, justifiant la volonté de l'exécutif de "faire du Togo un pays de cohésion et de paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable".

Le leader Togolais est également revenu sur les progrès significatifs réalisés en termes de politique sociale et sanitaire, et les nouvelles initiatives en cours de déploiement comme



l'assurance maladie universelle et le programme Wèzou.

Il s'agit, a rappelé le Président de la République, de "permettre aux Togolais de mener une vie saine et de connaître le bien être tout au long de celle-ci". "Cette couverture contribuera à améliorer les indicateurs de la santé de la mère et de l'enfant", a-t-il ajouté au sujet du programme Wèzou.

Sur le plan éducatif, le

chef de l'Etat est revenu sur la gratuité des frais de scolarité au préscolaire et au primaire, l'extension du programme de cantines scolaires et la mise en place du programme School Assur. Il a également présenté la mesure d'exemption de tous frais de scolarité en faveur des élèves des collèges et lycées du pays.

En ce qui concerne l'équité et l'égalité de genre et l'avancement des droits des

femmes et des filles, le pays a également réalisé des évolutions significatives. "La représentativité des femmes dans les instances décisionnelles a évolué passant de 23% en 2019 à 35% en 2021", a indiqué le président de la République, justifiant l'adhésion de son gouvernement au mouvement HeForShe.

Sur le plan économique, Faure Gnassingbé s'est félicité du classement du Togo dans le dernier rapport de la CNUCED sur les investissements directs étrangers. Avec une progression de 85%, confortant, selon lui, le pays en tant que "destination de choix" de ces investissements. Il est aussi revenu sur la stratégie d'industrialisation du pays qui se fonde sur la construction de partenariats public-privé et dont la Plateforme Industrielle d'Adétikopé

(PIA) est à la fois le symbole et la pierre angulaire du positionnement du Togo en tant que hub logistique.

Pour finir, revenant sur la situation du sahel et la lutte contre l'extrémisme religieux, le chef de l'Etat a plaidé pour une mobilisation plus accrue des ressources au profit du G5 Sahel et de la MINUSMA "pour lutter contre ce fléau qui menace de s'installer durablement sur le continent."

Faure Gnassingbé a conclu son intervention en réitérant aux États membres du G7+, un appel commun en vue d'un cessez-le-feu global partout sur la terre. "La prospérité mondiale repose sur la paix et la stabilité dans les régions touchées par les conflits", a-t-il martelé avant de conclure, "Je reste convaincu que grâce à la mutualité de nos efforts, la présente session de l'Assemblée générale contribuera significativement à faire de notre planète un monde plus sûr et pleinement engagé pour le bien-être de nos **peuples**."

Paix et sécurité en Afrique :

Le Général Stephen Townsend chez Faure Gnassingbé

Certains endroits du continent africain sont depuis quelques années le théâtre des attaques terroristes menées par des groupes djihadistes. Pour venir à bout de ce fléau qui retarde le développement de l'Afrique, des réflexions sont menées au plus haut sommet du continent avec l'appui des partenaires occidentaux. C'est dans cet ordre d'idées que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a conféré Mercredi avec le Général Stephen J. Townsend, Commandant des forces américaines basées en Afrique (AFRICOM), en visite de travail dans notre pays.

Les échanges entre les deux hommes ont essentiellement porté sur des questions relatives à la paix et à la sécurité en Afrique. Le Général Stephen Townsend a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir la lutte contre l'in-

sécurité et le terrorisme sous toutes ses formes sur le continent.

" Nous avons abordé les questions liées au terrorisme et à l'extrémisme violent en Afrique et dans le Golfe du Guinée. Effectivement, il y a des



Echange entre le Général Stephen Townsend (g) et le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé (dt).

défis sécuritaires et les Etats-Unis apporteront leur assistance à leurs partenaires africains, sur les plans de l'équipement, de la formation, du développement

et de la diplomatie " a-t-il précisé.

Le Commandant des Forces américaines basées en Afrique (AFRICOM) a remercié le chef de l'Etat

pour sa politique de paix au Togo. Il s'est félicité des efforts de notre pays et sa participation dans les opérations de maintien de la paix en **Afrique**.

Affaire de vol de plomb à Dodo Cosmetics : Situation pas favorable à 150 ouvriers

Depuis plus d'une semaine, cent cinquante ouvriers de Dodo Cosmetics, une société de fabrication de produits cosmétiques et des parfums installé dans la zone franche ont cessé le travail pour montrer la solidarité à trois (3) de leurs camarades qui font l'objet d'une mise à pied de 15 jours. Ces derniers sont impliqués dans une affaire de vol de plomb qui sert à sceller les conteneurs avant leurs convoyages. Suite à cette cessation de travail occasionnée par la solidarité des grévistes, la Direction générale de Dodo Cosmetics a décidé d'appliquer la loi et se sépare de 150 ouvriers depuis le 13 septembre 2021.

Tout a débuté le 25 août, date à laquelle trois ouvriers ont été impliqués dans cette affaire de vol de plomb.

De sources proches de l'administration de DODO COSMETICS, explications, il ressort que " le transitaire après les formalités a déposé le plomb sur les plateaux du véhicule le temps d'aller chercher les douaniers en poste dans l'enceinte de la société. Mais avant son retour, l'on constate que le plomb a disparu ".

Voulant jouer son rôle de responsable dans cette affaire, le chef personnel (CP) a informé le personnel de la

disparition du plomb et a prié celui qui l'aurait pris de le ramener afin d'éviter tout problème avec la Direction.

Après avoir visualisé les vidéos enregistrées par les caméras de surveillance, les auteurs du vol ont été identifiés. Il s'agit d'un homme qui a opéré avec la complicité de deux autres ouvriers. Ceux-ci ont été appelés à s'expliquer devant leur hiérarchie. Chose qu'ils ont consenti de faire, sauf dans la foulée, les délégués du personnel entrent en jeu et s'opposent à l'exercice auxquelles les trois voleurs identifiés voulaient se sou-

mettre.

" Conformément aux règlements intérieurs, nous les avons convoqués pour un entretien qui devrait leur permettre d'exposer leur point de vue. A la veille de la rencontre, les délégués ont introduit un courrier pour dire qu'il y'a vice de procédure. Alors le jour de l'entretien, les trois employés s'étaient fait accompagner des délégués du personnel qui eux, sont venus empêcher l'entretien sous prétexte qu'ils voulaient d'abord une réponse à leur courrier de la veille. Ils ont demandé aux trois (3)



La société Dodo Cosmetics

employés de brouiller l'entretien ", a expliqué une voix autorisée de DODO COSMETICS.

Sur la base des preuves et suite à la lettre d'explication des mis en cause, la Direction générale de la société a décidé d'une mise à pied de 15 jours contre les fauteurs qui ont d'ailleurs refusé de s'exécuter sur ordre des délégués du personnel qui dénoncent un vice de procédure dans la décision.

C'est dans ce contexte que les délégués au nombre de huit (8) ont appelés à une Assemblée Générale en violation des restrictions du

Gouvernement en cette période de Covid-19 et ont décrété une cessation de travail le 15 septembre 2021. Depuis ce jour donc, cent cinquante-six (156) ouvriers de Dodo Cosmetics ont abandonnés leurs postes. Ils ont également refusé de répondre aux notes d'explications qui leur sont envoyées ", a indiqué M. Laré.

Face à cette situation, la Direction générale dit vouloir appliquer la loi en mettant fin aux contrats de ces ouvriers pour abandon de postes.

Affaire à suivre.

La Rédaction

Togo/ Inclusion sociale:

Vers une opérationnalisation plus importante des maisons de justice

L'harmonie, l'intégration et l'inclusion sociale sont des piliers sur lesquels reposent les maisons de justice. La multiplication de ces établissements,

initiative présidentielle est un sujet que le gouvernement togolais prend à bras le corps.

La création des maisons

de justice était l'un des sujets phares abordés par l'exécutif lors du conseil des ministres du 15 septembre dernier. Etablissements destinés à gérer les petits litiges

Foire Halal OIC Expo d'Istanbul :

Le Togo prend rendez-vous

Rencontre d'échanges, d'opportunités et d'affaires, la 8ème édition de la Foire internationale Halal OIC Expo d'Istanbul pointe déjà son nez. Annoncés à cette exposition, les opérateurs économiques du Togo s'activent pour faire de leur participation une réussite.

Du 25 au 28 novembre 2021 les participants venus de divers horizons sont attendus à cet événement d'envergure en terre turque. Il s'agit d'une aubaine pour les opérateurs économiques togolais de vanter les mérites des produits made in Togo.

Sont attendus à cette fête foraine plus de 34 865 visiteurs, venus de 94 pays. Les exposants seront issus de 36 pays et il y aura plus de 7710 rencontres B2B.

Vidzraku Kossi Apédo souligne le bien-fondé de la participation togolaise à la foire internationale d'Istanbul en ces termes :

" On ne peut jamais faire



La table

les affaires sans relations. Les opérateurs économiques auront à gagner en relation et étoffer leur carnet d'adresse. La rencontre devra aussi permettre à ceux qui n'ont pas d'expérience dans les relations extérieures, de vendre leurs images et faire

financer leurs projets. Il y a des riches qui veulent venir en Afrique et quand on sait que le togolais est sérieux dans le travail, les hommes d'affaires togolais iront pour gagner et venir construire leur pays. "

Le rendez-vous est donc pris en novembre **prochain**.



Visite d'une maison de justice par le ministre Pius Agbétomey et sa délégation

et à désengorger les juridictions grâce à la proximité avec les populations, les maisons de justice, seize (16) au moins, sont déjà opérationnelles au Togo depuis 2018 dans certaines localités entre autres, Cinkassé, Dapaong, Agoè-Nyvé et Baguida, Sanguéra, Kpélé-Adeta, Tchamba, Anié, ketao, Djarkpanga, Bafilo.

Ces maisons assurent l'accueil des populations locales et leur fournissent des informations sur leurs droits et devoirs. Aussi, organisent-elles un traitement judiciaire de proximité des litiges de la vie quotidienne. Elles jouent le rôle de médiation et concilia-

tion, notamment celles mises en œuvre à la demande des parties

Selon le gouvernement, 1209 saisines dont 449 demandes d'information ont été enregistrées, ainsi que 760 demandes de médiation conciliation. Le travail sera beaucoup plus visible avec l'élargissement de ces structures à d'autres localités du pays.

L'initiative fera prendre à la population une conscience face aux réalités juridico-sociales. Une sorte de solution à la crise de confiance qui existe depuis quelques années entre les populations et leur **justice**.

PMA/ Relance économique post-Covid : Stratégies et ambitions du Togo

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19, les ministres des Pays moins avancés (PMA) ont tenu une réunion virtuelle le vendredi 17 septembre 2021. Des échanges qui ont donné l'occasion à Sandra Johnson, ministre Secrétaire générale de la Présidence de la République togolaise de partager l'expérience du Togo dans le cadre de la relance économique post-covid-19.

Lors de son intervention, Mme Sandra Ablamba Johnson a, d'abord relevé l'impact de la pandémie virale sur toutes les économies du monde. " La crise du Covid-19 a été inédite dans son ampleur et dans sa soudaineté. Elle a occasionné des pertes, estimées à presque 4 points de pourcentage du PIB (1,8% en 2020 contre 5,3 en 2019) ", a-t-elle relevé.

Elle a ensuite mis en exergue les actions entreprises par le gouvernement togolais pour la reprise des activités économiques de façon progressive, en l'occurrence le réajustement de la stratégie de développement, marqué par l'adoption d'une nouvelle feuille de route gouvernementale 2020-2025. L'atteinte des prévisions selon ses explications est également en

ligne de mire. On parle d'une croissance estimée à 4,8% pour 2021.

Les investissements dans les secteurs à fort potentiel (Plateforme industrielle d'Adetikopé), l'opérationnalisation des centrales solaires sont des actions non négligeables.

Le speech de dame Sandra Johnson a touché la réduction des flux de financement vers les PMA.



Mme Sandra Ablamba Johnson

Et face à cette réalité elle propose des pistes de solutions. " C'est le lieu de solliciter une fois encore l'appui des nations Unies pour la mobilisation des partenaires internationaux et des institutions financières à travers la réallocation des droits de tirage spéciaux (DTS) pour soutenir la

relance des économies africaines et l'accès universel aux vaccins.

Notons que les PMA regroupent 46 pays, dont une trentaine en Afrique. L'initiative est née en 1971 et rassemble les pays du monde moins avancés sur le plan **socioéconomique**.

Sécurité alimentaire au Togo :

Les efforts de l'Etat pour une garantie durable

L'Etat togolais fait de la sécurité alimentaire continuelle l'un de ses crédos. Il a su mettre en place depuis plusieurs années des mécanismes qui ont fini par constituer un bouclier à la faim et la malnutrition.

Dans son plan sectoriel 2019-2023, le Togo ambitionne de mettre à disposition des communautés vulnérables et des petits producteurs, des systèmes alimentaires efficaces, équitables et inclusifs.

Au-delà du travail qui se fait déjà dans le secteur agricole, il est question de

mettre sur pied des politiques et programmes alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire.

Le plan sectoriel 2019-2023 est viable et conforme au Plan national de développement (PND, 2018-2022). Les attentes ici concernent une croissance économique durable, l'a-

mélioration de l'accès aux services sociaux (éducation, santé etc.), la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'autonomisation des femmes, bref l'atteinte des objectifs de développement durable.

Dans sa lutte pour assurer la sécurité alimentaire, l'Etat togolais fait de la



Antoine Gbégbéni, ministre en charge de l'Agriculture

création et du développement des chaînes de valeurs une arme non négligeable. L'aménagement des agro-

poles pour l'accroissement de la productivité des cultures vivrières, la création d'emplois décents est de mise.

Depuis quelques années, les efforts consentis par l'Etat sont quantifiables. Le taux de malnutrition aigüe, estimé à 6,5% en 2014 au Togo est passé à 5,7% en 2017. Le retard de croissance quant à lui est passé de 27,5% en 2014 à 23, 8% en 2017.

Avec ces efforts, on peut considérer que les voyants sont au vert. Le Système des Nations Unies est convaincu que la terre de nos aïeux est en mesure d'éliminer la faim d'ici à 2030.

Des atouts plaident en faveur de ce fait, notamment, une population jeune et travailleuse, la disponibilité de terres riches, des conditions climatiques **favorables**.

Cinéma :

L'acte 4 de la SIFA met en lumière des talents togolais

Antichambre des grandes scènes de cinéma, la Semaine Internationale du Film des Apprenants (SIFA) s'est ouverte hier jeudi 23 septembre à Lomé. L'acte 4 de cet événement, se déroule malgré le contexte de crise sanitaire, grâce aux efforts des organisateurs.

La SIFA est un événement qui est train de creuser son filon dans le landerneau cinématographique et par ricochet dans la culture togolaise. L'idée est née de l'Ecole Supérieure des Etudes Cinématographiques (ESEC) et de sa promotrice l'Association pour l'émergence du 7ème art



Les participants à la SIFA

(ASEMA). Occasion de visibilité, Il s'agit d'un festival où apprenants, professionnels et public cinéophile se donnent rendez-vous.

Cette édition a mis en lumière plusieurs lauréats dans différentes catégories. Sur une vingtaine de films en compétition, le Jury a dis-

tingué entre autres, Bienvenue Amah pour le meilleur film fiction (La dot), Klouvi Mac-Powell pour la meilleure image(Yayra), Sossou Armand pour le meilleur Scénario (Peine perdue), Egah Akoss Bella meilleure interprétation féminine et

Aimé Sohlo meilleur son (La question).

Selon M. Amagli Foli Alodé, DG de l'ESEC et Coordonnateur général de la SIFA, ce festival a fait du chemin. C'est un cadre où les apprenants se retrouvent et se mesurent: " Pour cette 4ème édition, un pas significatif de plus est fait pour amener le cinéma togolais vers des hauteurs, pourquoi pas vers le 7ème ciel où se trouvent les délices que peuvent apporter l'industrialisation ", a-t-il souligné dans son propos lors de la cérémonie d'ouverture.

Il se projette dans l'avenir et parle d'un lendemain meilleur pour le cinéma

Suite à la page 6

Enseignement Supérieur Privé :

ESA, la meilleure école de qualité à choisir au Togo

L'Enseignement supérieur privé a été libéralisé au Togo depuis plus de vingt-cinq ans favorisant ainsi l'émergence des Ecoles Privées d'Enseignement Supérieur, partenaires de l'Etat dans la formation en vue de parer à la massification des étudiants dans les Universités publiques. Le Privé est venu prêter main forte au public face à l'afflux des étudiants dans les amphithéâtres. C'est dans ce contexte que l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) a ouvert ses portes en 2010 dans le but d'accompagner l'Etat dans sa politique de désengorgement des Universités publiques et d'offrir une formation de qualité aux apprenants.

Une formation de qualité avec des enseignants compétents, qualifiés pour un diplôme de qualité permettant aux étudiants une insertion rapide dans le monde de l'emploi, c'est le leitmotiv de l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA). Pour arriver au pôle d'excellence, il fallait mettre en place une stratégie de management pouvant assurer la gestion pédagogique et académique.

Deux ans après sa création, ESA a opté pour la démarche qualité, l'objectif est d'implémenter un Système de Management de Qualité (SMQ) en vue de garantir la fiabilité, la sécurité et la qualité de ses diplômes. Par ce système de Management de Qualité, les diplômes de l'ESA sont sécurisés, reconnus par le Word Education Service (Service Mondial d'Equivalence) des Etats-Unis et du Canada et Campus France qui valident les diplômes de l'ESA permettant aux étudiants de l'ESA de poursuivre leurs études à l'international. La sécurisation des diplômes de l'ESA est un facteur déterminant pour son Fondateur Directeur Général.

C'est ainsi que les diplômes délivrés sont toujours mérités et reflètent la compétence des apprenants. Les cas de faux relevés authentifiés par les services compétents de l'ESA ont été traduits devant les juridictions habilitées à trancher sur les faux et usages de faux. Le dispositif sécurisé est mis en place pour permettre de vérifier tout document scolaire de l'ESA en vue de s'assurer de son authenticité et de démanteler les réseaux des faussaires.

Pour un diplôme de qualité, il faut des enseignants de qualité et des offres de formation répondant aux exigences du marché de l'emploi. ESA dispose ainsi des Professeurs de Classe Exceptionnelle, des



Professeurs titulaires, les Professeurs Agrégés, des maitres de conférences, des Maitres Assistants, des Docteurs qui viennent des Universités et Ecoles partenaires et des enseignants Professionnels avec plus de dix ans d'expérience.

L'accréditation CAMES de 18 diplômes de l'ESA dont (9) Masters professionnels et (9) Licences professionnelles, montre à suffisance sa volonté de faire reconnaître ses diplômes par les instances CAMES en vue de faciliter la mobilité de ses apprenants dans l'espace CAMES.

En effet, parmi les offres de formation de l'ESA, une dizaine en fait une particularité notamment Qualité Sécurité Environnement, Diplomatie Protocole et Relations-Publiques, Management des Organisations Sportives, Agro-Business, Gestion des Projets et Passation des Marchés, etc. sont des filières innovantes en plus des filières classiques disponibles à l'ESA.

Une formation professionnelle associant la théorie à la pratique, pour permettre aux apprenants d'être opérationnels une fois le diplôme obtenu. Pour ce faire, les stages sont octroyés aux étudiants en fin de cycle pour pouvoir toucher du doigt les réalités en entreprise. Des visites d'entreprises et des conférences sont organisées périodiquement. Les étudiants sont également suivis après l'obtention de leur diplôme pour leur insertion

dans le monde de l'emploi. Une plateforme est alors créée spécialement pour faciliter la mise en œuvre de cette initiative. ESA forme certes, mais mobilise ses ressources pour assurer l'insertion de ses diplômés.

ESA dispose d'un cadre exceptionnel répondant aux standards internationaux et normes CAMES pour des formations de qualité. Ainsi, deux bâtiments ont été érigés dont l'un au Sud de Lomé au quartier Super-Taco d'une hauteur de six (6) niveaux avec ascenseur, disposant d'un amphithéâtre, des salles climatisées avec des caméras de surveillance, une infirmerie pour la prise en charge gratuite des étudiants malades. Au nord de Lomé, se trouve le second site situé au quartier Agoè-Nyivé Gbonvè avec huit (8) niveaux de hauteur équipé également d'un ascenseur, des salles climatisées avec des caméras de surveillance, une infirmerie répondant aux

normes CAMES qui prend en charge les étudiants en cas de maladie, des espaces de jeux comme le football, le volley, le basket, etc.

ESA est une Ecole de référence au Togo et dans la sous-région ; raison pour laquelle des Universités et Grandes Ecoles ont noué des partenariats avec elle notamment l'Universiapolis du Maroc, l'Institut Africain de Management (IAM) du Sénégal, Huston Tilloston de Texas des Etats-Unis, Université d'Abomey-Calavi du Bénin, l'Ecole Polytechnique de l'Université d'Abomey-Calavi, l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM) du Bénin, la Faculté des Sciences Agronomiques (FSS) de l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Douala du Cameroun, etc. en vue de permettre la mobilité des apprenants et des enseignants et d'offrir une formation de qualité aux étudiants de l'ESA.

En onze (11) ans d'existence, ESA a signé douze (12) partenariats internationaux et a obtenu (21) distinctions honorifiques dont le Prix Arch de l'Europe à Francfort en Allemagne, le Prix Quality Crown à Londres en Angleterre, la Palme d'Or de la Meilleure Ecole la plus dynamique la plus innovante du secteur de

la formation dans l'UEMOA, la Palme d'Or de la meilleure Ecole la plus dynamique et la plus innovante du secteur de l'Education au Togo, le Prix Excellence de la Qualité au Togo pour ne citer que ceux-là.

C'est cette prouesse et cette détermination qui ont propulsées ESA au "Top Position", Leader dans l'Enseignement supérieur privé au Togo. Cette évolution fulgurante de l'ESA pour se hisser parmi les pelotons de tête d'établissements privés d'enseignement supérieur au Togo à susciter des jalousies. C'est ainsi que des gens véreux passent par des journalistes pour écrire des articles contre ESA afin de la déstabiliser. Des allégations non-fondées en vue de nuire à son image. Il nous a été donné de constater ces derniers temps, des mains noires derrière des articles publiés sur les sites internet et réseaux sociaux pour décrédibiliser l'Ecole.

En effet, ESA tient à informer les uns et autres que les auteurs de ces articles vont répondre de leurs actes devant les juridictions compétentes. Ainsi, ESA a traduit aujourd'hui les Responsables du Journal LE REPUBLICAIN-INFO et du site internet www.innovafrica1.com devant le Procureur de la République, et a également saisi la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) afin que la vérité éclate et les commanditaires soient démasqués.

Cinéma :

L'acte 4 de la SIFA met en lumière des talents togolais

Suite de la page 5

togolais en faisant cas des défis à relever. Pour lui, le cap doit être mis sur l'industrialisation. " Quand un cinéma n'est pas industrialisé, ça ne donne rien. Ça dort ", a-t-il lâché en observateur avisé. Pour pallier à cela, il informe que, c'est dans ce sens que le pays s'est doté le 21 septembre dernier de " la loi portant code du cinéma".

M. Ekoué Djénou prési-

dent du bureau national de la Fédération Togolaise des Cinéastes (FETOI), a renchéri en insistant sur l'importance de l'organisation d'un tel évènement au Togo. Il a laissé entendre qu'un évènement de ce genre promet le cinéma togolais et met à sa disposition des acteurs aguerris, capables de représenter le Togo à l'échelle internationale. Il n'a pas manqué dans son mot de cir-

constance de relever aujourd'hui, le bien-fondé de la spécialisation dans le domaine du cinéma.

Rappelons que la 1ère édition de la SIFA s'est déroulée en juillet 2015 au centre culturel AREMA FILBLEU à Lomé. La deuxième édition en 2016 a atteint d'autres villes du pays, notamment Dapaong Kara et Atakpamé.

M F

Congrès de Marseille :

De l'importance de protéger le pangolin et l'hippopotame

Cette année, au cours du congrès de Marseille, presque tous les orateurs ont reconnu que la biodiversité de la planète est menacée. Même les mammifères marins et les vieilles forêts ont été au cœur des débats. Les différents débats se sont aussi appesantis sur l'extinction de deux animaux : le pangolin et l'hippopotame, bien que figurant déjà sur la liste rouge. Mais ils ne sont pas les seuls à être en danger d'extinction à cause de l'homme.

Les principales menaces qui pèsent sur l'hippopotame et le pangolin sont la chasse pour la viande, les écailles, pour les canines et la diminution drastique de l'habitat. Le déclin des hippopotames est spectaculaire et s'est produit dans un temps record. Notamment en Afrique Centrale, à cause des trafiquants d'espèces sauvages protégées, 95% des effectifs, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ont été décimés dans les années 2000. Il reste aujourd'hui entre 128000 et 148000 hippopotames en Afrique.

Selon un rapport de 2017 du Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW), le nombre de saisies de pangolin a augmenté dans le monde entier. Et, le rapport d'ajouter que le Nigeria est souvent le point de départ de ce trafic à destination de l'Asie : 10,4 tonnes de produits issus du pangolin en provenance du pays d'Afrique de l'Ouest ont été saisies en 2016. En 2019, ces saisies s'élevaient à 53,9 tonnes.

Contrairement aux grands mammifères du continent, le pangolin n'est pas traqué pour devenir un trophée mais pour être revendu en Asie. Sur ce continent, sa viande est un met de luxe, et ses écailles entrent dans la composition d'une poudre prétendument miraculeuse.

Pour estimer l'ampleur de la



Un hippopotame tué

chasse aux pangolins, les chercheurs de l'ONG Wild Aid ont analysé des données issues de 113 sites, dont les pays d'Afrique Centrale, principalement le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, le Gabon, la République démocratique du Congo et la République du Congo. Résultat, plus de 50 saisies majeures de produits issus du pangolin ont été comptabilisées entre 2015 et 2019. Rien qu'en 2018 et 2019, plus de 130 tonnes d'écailles de pangolin ont été interceptées par les autorités de différents pays. Le plus souvent à l'aide de pièges, bien que leur utilisation soit illégale dans la plupart des régions de l'étude.

Ainsi, le pangolin et l'hippopotame ont depuis, rejoint la longue des animaux menacés de disparition. Mais cela n'empêche en rien les trafiquants qui continuent d'appauvrir la biodiversité mondiale. Aussi, d'autres comme la gazelle dama, jadis la plus répandue au

Sahara, ou encore plusieurs espèces de requins, des poissons vivant dans les grands fonds marins, sont également au bord de l'extinction.

Selon l'UICN, plus de 40000 espèces ont été répertoriées et actuellement, 16119 d'entre elles sont menacées d'extinction. Parmi ces espèces en danger, un tiers sont des amphibiens, c'est-à-dire des animaux pouvant vivre sur terre et dans l'eau ; un quart sont des arbres, des conifères ; un quart concerne la famille des mammifères ; et les oiseaux constituent un huitième de l'ensemble.

La liste réactualisée de l'UICN au congrès de Marseille du 03 au 11 septembre 2021, indique que près d'un tiers des espèces sont aujourd'hui menacées dans le monde. De nombreux écosystèmes sont aussi menacés, comme les zones humides par exemple, lesquelles ont perdu 50 % de leur superficie au niveau mondial. Ainsi, 784 espèces sont officiel-

lement éteintes. Pour 65 autres espèces, la survie a été rendue possible en captivité pour certains animaux et par le biais de cultures pour plusieurs espèces végétales.

Le trafic des espèces en voie d'extinction dont l'hippopotame et le pangolin provient d'abord des trafiquants qui activent les braconniers par des billets de monnaies, associé à cela, la sous-information et la pauvreté de la majorité de la population. Il faut aussi ajouter un manque d'encadrement efficace des populations sur les questions de la protection des espèces.

Pourtant l'hippopotame est non seulement, l'ingénieur de l'écosystème à cause de sa capacité d'étendre les prairies mais aussi joue un rôle important dans la biodiversité. En déféquant dans les rivières, il les enrichit avec du silicium, un élément indispensable à la croissance de micro-algues essentielles à l'écosystème des rivières africaines. Le pangolin lui, est un élément essentiel de la chaîne alimentaire et contribue aussi à l'équilibre de l'écosystème.

Au Togo, l'hippopotame et le pangolin sont intégralement protégés. Si on ne connaît pas le nombre exact de pangolin vivant dans le pays, on compte environ cent hippopotames dans la vallée du Mono, communément appelée la marre d'Afi qui compte à elle seule,

plus d'une trentaine d'hippopotames, selon le rapport de l'ONG CDAC.

La détention, la circulation et la vente de trophées d'hippopotames, sont punies par les articles 761 et 796 du nouveau Code pénal du Togo. " La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ", énonce l'article 761 du nouveau Code pénal.

Pourtant, dans le fleuve Mono, le fleuve Oti ou dans les marres et lacs du sud du pays, les hippopotames sont chassés même si on reconnaît que la chasse reste une activité traditionnelle. En mars 2018, douze braconniers ardemment armés ont attaqué un hippopotame dans le canton de Sendomé, le fief de ces espèces menacées. Attaqué dans la zone de Atikpatafo, juste à 500 mètres de la marre d'Afi, l'hippopotame s'est battu bec et ongle pour ne pas se laisser dans les mains de ses ennemis. Malheureusement on le retrouve mort le lendemain dans l'après-midi.

La lutte contre le trafic illégal de l'hippopotame et du pangolin nécessite une prise de conscience des populations. Il revient également aux populations de devenir leur propre gardiens afin de sauvegarder les espèces rares et de permettre leur pérennité dans les pays où ils vivent encore comme l'hippopotame malgré les braconnages ici et là.

Qu'il s'agisse de la chasse entraînant le déclin rapide d'une espèce, ou du réchauffement de la planète, ou encore de la pêche avec ses filets toujours plus longs, l'homme est toujours responsable du recul et de la disparition des espèces animales. Ainsi, la lutte contre le trafic illégal des espèces en voie d'extinction nécessite des actions concrètes : les arrestations et les poursuites judiciaires et condamnations de tout contrevenant.

EAGLE-Togo

DJAMA 228
BIÈRE AMBRÉE

SANS SUCRES AJOUTÉS

50cl
500f*

LA TRADITION
NOUS RASSEMBLE

DJAMA 228
EAU MALT HOUBLON

SNB
SOCIÉTÉ NATIONALE DE BIÈRES

*Prix de vente maximum conseillé

L'abus de l'alcool est nuisible pour la santé

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE



**POUR *VÉRIFIER* TON IDENTITÉ ET
FAIRE TA *RÉGULARISATION* DEPUIS
CHEZ TOI, *APPELLE LE 848***



*L'identification en ligne est soumise à conditions.
La durée d'attente peut être longue aux heures
d'affluence.*

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Djidjolé, non loin de la Clinique
BAYOR

Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:

Sama T. DJOBO

Rédaction:

Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO
Serges FOLLY
(Stagiaire)

Secrétariat :

AGBERE Takira

Imprimerie:

SDR

Tirage :

2.500 exemplaires